ENTRETIEN DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

BOXEPARCO

➢ Description du dispositif

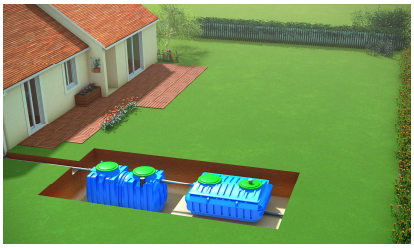

Le filtre compact BOXEPARCO est un système de traitement basé sur la filtration des eaux usées à travers un massif filtrant constitué d'écorces de pins maritimes. Il comprend 2 ou 3 cuves selon la capacité :
- une cuve de prétraitement (fosse toutes eaux dans laquelle décantent les boues),
- une ou deux cuves de traitement dans laquelle se trouve le massif filtrant.

Les eaux traitées sont récupérées en fond de cuve.
Le système comprend un témoin de filtration en cas de surcharge du filtre.

➢ Entretien et maintenance du système

L'entretien du système d'assainissement non collectif est important pour lui garantir une durée de vie optimale et éviter tout dysfonctionnement.

Les conditions d'entretien et de maintenance de votre installation sont présentées de manière détaillée dans le **guide utilisateur** qui vous a été remis par votre installateur.

Vidange des boues →

Lorsque la hauteur de boues dépasse 50% du volume utile de la fosse, **environ 2 ans (capacité 5, 7, 8 et 12 EH) ou 3 ans (capacité 4,6 et 8 EH)**

Contactez votre SPANC s'il dispose d'un service d'entretien
OU BIEN contactez un vidangeur de votre choix.

Une fosse non vidangée risque de provoquer un entrainement de particules vers le filtre et peut provoquer son colmatage prématurément.

Entretien et maintenance de la filière →

- **Tous les 3 mois** : contrôler le détecteur de niveau de boues de la fosse toutes eaux et le détecteur de filtration du filtre. Vérifier que les cheminées de ventilation sont en bon état. Lors des opérations d'entretien sur la fosse ou le filtre, rincer les canalisations du filtre et vérifier le bon écoulement des eaux dans les filtres. Supprimer les herbes et dégager régulièrement les végétaux morts et la terre au niveau du point de rejet. Changer les piles du système d'alarme. **Tous les 6 mois** : vérifier que le système de bascule entre les 2 filtres fonctionne normalement et le nettoyer au jet d'eau si nécessaire. Si présence d'un poste de relevage, le vérifier une fois par mois et nettoyer les flotteurs si besoin.
- Prévoir le remplacement du massif filtrant (~10 ans), de(s) auget(s) (~15 ans). Penser à remplacer les piles du détecteur de colmatage (alarme sonore).

SI VOUS SOUHAITEZ UN CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL DE VOTRE DISPOSITIF, RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE INSTALLATEUR (150 A 200 €/ AN)

➢ Conseils et recommandations

Il est conseillé de surveiller régulièrement l'ensemble des équipements. Cette simple surveillance visuelle, qui prend 10 minutes, permet de vérifier le bon fonctionnement de votre filière et de détecter très rapidement un dysfonctionnement.

Vérifiez le bon écoulement des effluents et l'absence d'eaux stagnantes. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'odeurs anormales. Contrôlez l'aspect visuel du rejet ; un rejet trouble ou contenant beaucoup de particules en suspension peut être le signe d'un dysfonctionnement.

Pour vous aider :

↳ Si vous constatez des dysfonctionnements de votre assainissement individuel, contactez votre installateur et/ ou le SPANC.

↳ Pour tout renseignement sur votre filière ou sur les conditions de son entretien et sa maintenance, contactez votre S.P.A.N.C.

ASSOCIATION DES TECHNICIENS DE SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES PYRENEES ATLANTIQUES
ATANC 64

PYRENEES ATLANTIQUES
LE DEPARTEMENT